



ASSEMBLÉE NATIONALE

PREMIÈRE SESSION

TRENTE-CINQUIÈME LÉGISLATURE

Journal des débats

Commissions parlementaires

Commission permanente du budget et de l'administration

Élection du président et du vice-président

Le jeudi 1er décembre 1994 — No 1

Président: M. Roger Bertrand

QUÉBEC

Commission permanente du budget et de l'administration

Le jeudi 1er décembre 1994

Table des matières

Élection du président	1
Élection du vice-président	1

Intervenants

M. Raymond Brouillet, vice-président de l'Assemblée
M. Jacques Baril, président de la commission

M. Rosaire Bertrand
M. Yves Blais
M. Henri-François Gautrin
M. André Bourbeau
M. Jacques Chagnon

Le jeudi 1er décembre 1994

Élection du président et du vice-président

(Onze heures trente-deux minutes)

Le Président (M. Brouillet): À l'ordre, s'il vous plaît! Je déclare ouverte la séance de la commission du budget et de l'administration. Le mandat de cette séance est de procéder à l'élection du président et du vice-président de la commission. Conformément à l'article 127 du règlement, la commission de l'Assemblée nationale a arrêté, hier, que la présidence de cette commission revenait à un membre du groupe parlementaire formant le gouvernement et que le poste de vice-président ou de vice-présidente revenait à un membre du groupe parlementaire formant l'opposition officielle. Selon l'article 135 du règlement, «le président et le vice-président de chaque commission sont élus à la majorité des membres de chaque groupe parlementaire».

Élection du président

Alors, je suis prêt maintenant à recevoir des propositions pour le poste de président.

M. Bertrand (Charlevoix): M. le Président, Rosaire Bertrand, député de Charlevoix. Je propose Jacques Baril, député d'Arthabaska, à titre de président de la commission.

Le Président (M. Brouillet): Est-ce que, de la part du groupe parlementaire formant le gouvernement, cette proposition est adoptée?

M. Blais: Puis-je poser une question?

Le Président (M. Brouillet): Oui.

M. Blais: Cette région est-elle bien représentée au cabinet, pour savoir si...

Le Président (M. Brouillet): Il va avoir l'appui du ministre?

Une voix: Pas aussi bien que l'Outaouais.

M. Blais: Non.

Le Président (M. Brouillet): Alors, je crois que...

M. Gautrin: Mais vous pouvez demander une suspension de séance pour vous consulter. Nous, on a déjà fait ça du côté ministériel.

Le Président (M. Brouillet): À l'ordre, s'il vous plaît! Je crois que c'est une question qui n'est pas trop pertinente pour la fonction et pour la décision que nous avons à prendre aujourd'hui. Est-ce que, de la part du groupe parlementaire formant l'opposition officielle, cette proposition est adoptée?

Des voix: Adopté.

Le Président (M. Brouillet): Adopté. Je déclare donc le député d'Arthabaska élu président de la commission du budget et de l'administration.

Élection du vice-président

Je lui demande maintenant de venir prendre ce siège et de procéder à l'élection du vice-président.

Le Président (M. Baril, Arthabaska): Merci, M. le Vice-Président de l'Assemblée nationale. Je veux remercier, en passant, les membres de cette commission de la confiance que vous me faites et, maintenant, je suis prêt à recevoir les candidatures pour la vice-présidence de cette commission.

M. Bourbeau: M. le Président, je propose que l'honorable député de Westmount—Saint-Louis, M. Jacques Chagnon, soit nommé vice-président de la commission du budget et de l'administration.

Le Président (M. Baril, Arthabaska): Bien, d'abord, est-ce que...

M. Chagnon: Ne vous en faites pas, personne ne m'a demandé si je voulais.

Le Président (M. Baril, Arthabaska): ...Le groupe parlementaire formant l'opposition officielle est d'accord avec cette proposition, est prêt à adopter cette proposition ou s'ils veulent la débattre?

M. Gautrin: Adopté. On va se rallier...

Le Président (M. Baril, Arthabaska): Bon!

M. Gautrin: ...exceptionnellement.

M. Blais: À condition que le titulaire accepte.

M. Chagnon: Oui, c'est ça.

Le Président (M. Baril, Arthabaska): Donc, je...

M. Chagnon: J'accepterai, M. le Président, compte tenu des pressions qui me sont faites.

Le Président (M. Baril, Arthabaska): Remarquez, M. le Vice-Président, qu'on ne veut pas vous tordre un bras, non plus, hein.

Je déclare donc que le député de Westmount—Saint-Louis est élu vice-président de la commission du budget et de l'administration.

M. Chagnon: Je remercie mes pairs de cette marque de confiance qu'ils m'attribuent.

Le Président (M. Baril, Arthabaska): Merci, M. le député, et je peux vous assurer de la plus grande collaboration du président de cette commission. Et je déclare les travaux de la commission du budget et de l'administration ajournés sine die.

M. Chagnon: Est-ce qu'on pourrait se nommer avant de partir?

M. Gautrin: Il y a plusieurs députés; on aimerait peut-être connaître les nouveaux. On va avoir à travailler ensemble, j'imagine, pas mal.

Le Président (M. Baril, Arthabaska): Pas de problème. Si on veut...

M. Chagnon: On ne connaît personne.

Le Président (M. Baril, Arthabaska): Allez-y!

M. Chagnon: Est-ce que chacun des membres pourrait s'identifier? On ne connaît personne.

Le Président (M. Baril, Arthabaska): Oui, oui. La séance est ajournée sine die, mais on peut faire ça pareil.

(Fin de la séance à 11 h 36)